



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉTABLISSEMENT SAINT-PHILIPPE

Procès-verbal de l'assemblée générale de parents tenue au local des spécialistes de l'école J.-C.-Chapais le 15 septembre 2025 à 19h.

Présences

Mesdames : Valérie Gagnon
Sandra Fournier
Julie Lizotte
Isabelle Rivard
Caroline Caron
Anik Charest
Zoé Grenier Laroche
Emeline Escoffier-Vial
Jessika Béland

Monsieur : Blake Love

1. Ouverture de l'assemblée générale

1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum

La séance est ouverte à 19 h 05. Madame Julie Lizotte souhaite la bienvenue aux personnes présentes et constate le quorum.

Madame Lizotte mentionne que cette rencontre est un moment idéal pour informer et pour favoriser la participation des parents sur le conseil d'établissement. On profitera de l'occasion pour faire la présentation du rapport annuel du conseil d'établissement (art.82).

1.2 Désignation d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée

AG#25-26-001

Il est proposé par madame Lizotte et appuyée par madame Caroline Caron que madame Caroline Caron soit la présidente de l'assemblée et que madame Julie Lizotte agisse comme secrétaire d'assemblée générale.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

AG#25-26-002

Madame Julie Lizotte procède à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame Sandra Fournier d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 septembre 2024 ainsi que celui de l'AGA extraordinaire

Les personnes présentes ont reçu le procès-verbal par courriel afin de pouvoir en faire la lecture avant l'assemblée. Il est proposé par madame Anik Charest et appuyé par - madame Isabelle Rivard d'adopter tel que présenté le procès-verbal de l'assemblée générale du 18 septembre 2024.

1.5 Présentation du rapport annuel pour l'année 2024-2025

Madame Caroline Caron fait la lecture du rapport annuel de l'année scolaire 2024-2025. Il est souligné d'ajouter madame Anik Charest qui avait été oubliée dans la liste des membres.

1.6 Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement et du comité de parents

Le conseil d'établissement détermine les orientations et les modalités des services à offrir aux élèves et à la communauté, informe la communauté des services offerts par l'école et rend compte de leur qualité.

Il exerce ses pouvoirs dans le contexte d'un partenariat qui respecte les responsabilités de gestion de la direction de l'école et les compétences professionnelles du personnel de l'école.

Dans ce contexte, le conseil d'établissement sera appelé à décider ou à approuver, sera consulté ou informé selon les sujets traités.

Voici quelques dossiers traités lors des assemblées : projet éducatif, budget annuel de l'école, règles de conduite et mesures de sécurité, temps alloué à chaque matière, coût du matériel didactique et listes des fournitures scolaires, etc.

Comité de parents

Une personne, élue à l'assemblée générale des parents, représentera un acte d'établissement du Centre de services scolaire. C'est un lieu où l'on représente les intérêts, les attentes et les besoins des parents auprès de la commission scolaire. C'est également un lieu où l'on donne son avis sur toute question et sur tout sujet propre à améliorer le fonctionnement du centre de services scolaire.

1.7 Mot de la direction

Julie fait la lecture de la liste des statistiques des trois écoles.

Il y a 89 élèves à Mont-Carmel, 52 élèves à Saint-Philippe et 32 élèves à Saint-Denis.
Julie présente son équipe et fait le suivi du projet éducatif

2. Dossiers de décision

2.1 Nomination à la présidence d'élection et au poste de scrutateur d'élection

AG#25-26-004

Madame Julie Lizotte agira comme présidente d'élection sur une proposition de madame Isabelle Rivard.

Madame Caroline Caron propose madame Anik Charest comme scrutatrice.

2.2 Élections

AG#25-26-005

École Notre-Dame de Mont-Carmel (1 poste)

Membre sortant : Pascal Dumais

Membre actif 2025-2026 : Isabelle Rivard

Cette année, il y a 1 poste à combler. S'il y a plus d'une proposition pour le poste, madame Lizotte suggère le vote secret.

Du côté de l'école Mont-Carmel, le mandat de madame Isabelle Rivard est arrivé à échéance. Donc, il y a un poste à combler pour l'école de Mont-Carmel. C'est un mandat de deux ans.

| École Notre-Dame | Candidatures de | Proposition de | Accepte/ refuse (E) élu | Fermeture des candidatures |
|------------------------|---------------------|----------------|-------------------------|----------------------------|
| Poste 1 – 2 ans | Zoé Grenier-Laroche | Caroline Caron | Accepte | |

Madame Caroline Caron propose la fermeture des mises en candidature.

Madame Zoé Grenier-Laroche est élue pour un mandat de deux ans.

École Saint-Philippe (1 poste)

Membre sortant : Caroline Caron

Membre actif 2025-2026: Anik Charest

Le mandat de madame Caroline Caron est arrivé à échéance. Donc, il y a un poste à combler pour l'école de Saint-Philippe. C'est un mandat de deux ans.

| École Saint-Philippe | Candidature de | Proposition de | Accepte/ refuse (E) élu | Fermeture des candidatures |
|--------------------------|----------------|-----------------|-------------------------|----------------------------|
| Poste 1 2 ans | Caroline Caron | Isabelle Rivard | Accepte | |

Madame Sandra Fournier propose la fermeture des mises en candidature.
Madame Caroline Caron est élue pour un mandat de deux ans

École J.-C.-Chapais (1 poste)

Membre sortant : Manon Bélanger

Membre actif 2025-2026 : Sandra Fournier

Pour l'école J.-C. Chapais, le mandat de madame Manon Bélanger est arrivé à échéance. Donc, il y a 1 poste d'un mandat de deux ans à combler pour l'école J.-C.-Chapais

| École Saint-Philippe | Candidature de | Proposition de | Accepte/ refuse (E) élu | Fermeture des candidatures |
|--------------------------|----------------|----------------|-------------------------|----------------------------|
| Poste 1 2 ans | Blake Love | Caroline Caron | Accepte | |

Madame Isabelle Rivard propose la fermeture des mises en candidature.

Monsieur Blake Love est élu pour un mandat de deux ans.

Élection d'un substitut aux parents du conseil d'établissement (1 poste vacant)

AG#25-26-006

| Substitut | Candidature de | Proposition de | Accepte/ refuse (E) élu | Fermeture des candidatures |
|-------------------------|---|----------------|-------------------------|----------------------------|
| Poste – 1 an | Émelyne Escoffier-Vial Madame Valérie Gagnon | Caroline Caron | Accepte | |

Madame Émelyne Escoffier-Vial et madame Valérie Gagnon agiront donc à titre de parents substitués pour un mandat d'un an

2.3 Nomination du représentant et du substitut au comité de parents

AG#25-26-007

| Candidature de | Proposition de | Accepte/ refuse (E) élu | Fermeture des candidatures |
|--------------------|----------------|-------------------------|----------------------------|
| Blake Love | Caroline Caron | Accepte | |
| Zoé Grenir-Laroche | Blake Love | Accepte | |

Monsieur Blake Love assumera le rôle de représentant au sein du comité de parents.

Madame Zoé Grenier-Laroche assumera le rôle de substitut au sein du comité de parents.

2.4 Formation ou non de l'organisme de participation des parents

Est-ce que des parents ont le désir de former un organisme de participation des parents pour les écoles de Saint-Denis, Saint-Philippe et de Mont-Carmel ?

Il n'y aura pas de formation d'OPP, nous demanderons des parents bénévoles lors d'activités ciblées.

3. Dossiers d'information

3.1 Présentation du rapport annuel du comité de parents

Madame Caroline Caron a présenté le rapport annuel du comité de parents.

3.2 Période de questions

Les réunions auront lieu les lundis de préférences. Elles se feront en alternance dans chacune des écoles. Le premier conseil d'établissement aura lieu le 6 octobre à l'école de Notre-Dame.

4. Levée de la séance

AG#25-26-008

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25 sur une proposition de Madame Valérie Gagnon

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Caroline Caron
Présidente d'assemblée

Julie Lizotte
Directrice